

DEPARTEMENT

YONNE

COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres		
afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	26

-----  
Séance du 23 septembre 2022  
-----

L'an deux mille vingt-deux, le 23 septembre à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Date de convocation

16 septembre 2022

Présents : Mme NAZE, M. KASPAR, Mme SIMON, Mme ZEPPA, M. FERNANDÈS, M. LOISEAU, Mme RICHARDSON, Mme PELTIER, M. PÉANNE, Mme HOURLIER, M. AUBRY, Mme AUTRET, M. COCHARD, M. PARCINEAU, M. HERVÉ, M. BURGUIÈRE, Mme BERTRAND, M. THOMAS, Mme SZEWZYK, Mme LOPEZ, M. ANDRÉ.

Absents excusés : M. ALLUIN (pouvoir à M. KASPAR), M. BRIET (pouvoir à Mme NAZE), Mme LETIN (pouvoir à Mme AUTRET), M. BOUREL (pouvoir à M. COCHARD), Mme EL HAOUCHI (pouvoir à M. BURGUIÈRE).

Absents : M. VERGNAUD, Mme ROLLOT, M. BOULLEAUX.

Objet de la délibération

Secrétaire de séance : M. Fabrice LOISEAU, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Création d'espaces sans  
tabac

Afin de dénormaliser l'usage du tabac, de préserver notamment les enfants du tabagisme passif, de réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et de préserver l'environnement des mégots de cigarettes, il est proposé de créer aux abords de tous les établissements scolaires des « espaces sans tabac ».

Dans le cadre du Contrat Local de Santé porté par la CAGS, la signalétique à mettre en place dans ces espaces serait intégralement prise en charge par le Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer.

Sur avis favorable de la commission des affaires scolaires, petite enfance et jeunesse réunie le 14 septembre 2022,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

**CRÉE** les « espaces sans tabac » suivants :

- rue de la Commanderie aux abords de l'école primaire Joubert
- place Simone Veil aux abords de l'école primaire Paul Bert
- allée de la Raye Tortue aux abords de l'école maternelle Jules Verne
- rue Saint-Jean aux abords de l'école maternelle de la Tour
- Boulevard Victor Hugo aux abords du collège Châteaubriand
- Tout le périmètre de la Cité de l'Enfance comprenant la crèche, le restaurant scolaire, le service jeunesse et le centre de loisirs ;
- L'école Saint Louis : entrée principale côté passerelle du boulevard Victor Hugo et rue du Bief

**AUTORISE** Mme la Maire à signer la c  
sans tabac » avec le Comité Départemental de la Ligue Contre le Cancer

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire

Fabrice LOISEAU

La Maire

Nadège NA

